

DECLARATION DU IV FORUM ANMAR DE SEVILLEIV FORUM ANMAR DE COLECTIVITES LOCALES DU NORD DU MAROC ET DE
L'ANDALOUSIE

Un pont pour la coopération décentralisée entre l'Europe et l'Afrique

tenu sous le thème

Nous Maires et Mairesse, et représentant(e)s des entités locales de l'Andalousie et du Maroc, représentants(es) du niveau régional des deux rives de la Méditerranée, associations de collectivités locales et collectivités locales de divers pays africains invités, réseaux internationaux, représentants d'entités de la coopération décentralisée de l'Europe, Institutions multilatérales, universités et société civile réunis les 28 et 29 janvier 2020 à l'occasion de la IV tenu de la édition du FORUM AN^MAR tenu dans la ville de Séville,

reconnaissons,

1. la pertinence de la coopération décentralisée entre les collectivités locales du nord du Maroc et de l'Andalousie qui unit deux peuples dans un seul territoire, dont ce FORUM AN^MAR reprend la tradition et met en relief la richesse de la relation d'amitié et de collaboration entre les deux rives;
2. la nécessité de maintenir un dialogue entre les collectivités locales autour d'un agenda de développement commun portant ainsi la voix des territoires aux sphères de décision nationales et internationales;
3. l'opportunité que l'agenda international 2030 offre aux collectivités locales et la nécessité d'aborder des stratégies territoriales qui réduisent les inégalités dans tous les domaines (genre, économique, social ...) en ne laissant personne de côté. Les Objectives du Développement Durable sont transversaux et produisent innovation dans le fonctionnement et l'organisation des entités locales.
4. le rôle stratégique que l'Andalousie et le Maroc, et en particulier le réseau An ^ Mar, peut jouer dans la promotion des alliances Europe-Afrique, servant de modèle et de bonne pratique de coopération transfrontalière pour un développement durable depuis les gouvernements locaux;
5. l'importance du développement des collectivités locales et de leurs compétences, car elles sont une administration de proximité et connaissent de très près les besoins des citoyens et citoyennes. Des compétences et des services qui peuvent être exécutés de manière efficiente et avec qualité par des entités publiques locales, génératrices d'emplois de qualité et dont la gestion publique facilite un meilleur accès l'ensemble de la population dans son ensemble;

6. l'inquiétude pour notre monde rural qui, ces dernières années, montre des signes de dépeuplement liés au manque d'opportunités;
7. les efforts déployés par les gouvernements de l'Espagne et le Maroc et l'Union Européenne et par différentes institutions telles que la Junta de Andalucía et la Direction Générale des Collectivités Locales du Royaume du Maroc, dans le développement de la coopération décentralisée qui ont pour épicerie la collectivité locale.
8. L'importance de la reconnaissance des collectivités locales dans les agendas internationaux et les politiques européennes.

Pour tout cela,

1. **Nous déclarons notre engagement** pour des administrations locales qui intègrent pleinement l'égalité dans leurs structures; qui brisent les barrières visibles et invisibles qui empêchent les femmes d'accéder à l'espace politique local et à la prise de décision comme cela est reflété par la *Feuille de Route* des Collectivités Locales pour l'égalité des sexes en Afrique et la Charte Européenne pour l'Égalité des hommes et femmes dans la vie locale. L'égalité de genre doit avoir un approche de genre territorial. Les villes aimables pour les femmes sont des villes inclusives pour toute la population.
2. **Nous établissons un espace de travail interinstitutionnel pour la localisation et l'implémentation des Objectifs de Développement Durable;** en coordination avec la Direction Générale des Collectivités Locales du Maroc -DGCL- et la Junta de Andalucía et FAMSI;
3. **Nous sollicitons** à l'Union européenne et aux gouvernements de l'Espagne et du Maroc la mise en œuvre d'un dialogue structuré entre les gouvernements locaux et régionaux, et l'établissement des instruments financiers destinés à la coopération décentralisée et aux collectivités territoriales, ainsi qu'à leurs associations pour l'implémentation des politiques et des stratégies de développement durable et de réduction des inégalités dans l'espace transfrontalier . Des instruments qui permettent directement aux collectivités locales de faire face à leurs obligations en développant des services publics de qualité, une économie durable liée au territoire et des capacités techniques pouvant répondre aux attentes des citoyens et citoyennes et à l'agenda 2030 lui-même;
4. **Nous sollicitons** également plus d'investissements dans l'espace rural qui puisse permettre l'équilibre démographique de nos territoires, la conservation du paysage rural, de sa culture, de sa biodiversité et le développement d'une vie digne;
5. **Nous encourageons** une plus grande coopération et collaboration mutuelles entre nos gouvernements locaux, y compris la participation des différents acteurs du territoire, avec une approche de développement durable pour réduire les inégalités;
6. **Nous encourageons** une plus grande collaboration pour une coopération triangulaire entre les gouvernements locaux andalous et marocains et les différents réseaux municipaux africains avec comme base l'échange de bonnes pratiques et la recherche de solutions conjointes aux problèmes communs. La mise en œuvre de l'agenda 2030 au niveau local, la pérennité des territoires et de leurs populations; la

gestion des services publics locaux et le renforcement institutionnel; la lutte contre le changement climatique; la démocratie participative et la bonne gouvernance ainsi que l'élimination de barrières pour une égalité effective de genre au niveau local doivent être les vecteurs de cette coopération;

7. **Nous organiserons** à nouveau le Forum An ^ Mar dans les années à venir afin de continuer à renforcer la coopération locale entre l'Andalousie et le Maroc; d'écrire l'agenda des collectivités locales de l'espace transfrontalier que ce soit avec l'Europe et avec l'Afrique; être un espace de transfert de connaissances et de débat, de consensus et d'accord entre les populations d'Andalousie et du nord du Maroc en particulier, et de l'Europe et de l'Afrique en général.

A Séville, le 29 Janvier 2020